

L'OSTIARIAT

Pour l'ordination des portiers, on prépare d'avance les clefs de l'église. L'Archidiacre appelle les ordinands en disant :

Que ceux qui doivent être promus à l'office de portier s'approchent.

On fait alors l'appel et chacun répond : Présent. Les ordinands en surplis et ayant un cierge à la main se mettent à genoux devant l'évêque qui leur fait une monition en ces termes :

Vous allez recevoir, mes très chers fils, l'Ordre de Portier. Considérez quel sera votre office dans la maison de Dieu. C'est au portier à sonner les cloches, à ouvrir l'église et la sacristie et à tenir le livre ouvert devant celui qui prêche. Vous devrez donc veiller à ce que rien de ce que renferme l'église ne se détériore par votre négligence et être attentifs à ouvrir aux heures convenues la maison de Dieu aux fidèles et à la tenir toujours fermée aux infidèles. De même qu'avec les clefs matérielles vous ouvrirez et fermerez l'église visible, de même vous vous appliquerez à fermer au démon et à ouvrir à Dieu par vos paroles et vos exemples les temples invisibles, c'est-à-dire les coeurs des fidèles, afin qu'ils retiennent et pratiquent les divines paroles qu'ils entendront: c'est ce que je prie le Seigneur d'accomplir en vous par sa miséricorde.

Ensuite, l'évêque prend et présente à tous les clefs de l'église ; les ordinands les touchent l'un après l'autre de la main droite pendant que l'évêque dit :

Agissez comme devant rendre compte à Dieu de tout ce qui est renfermé sous ces clefs.

Puis l'archidiacre les conduit à la porte de l'église et leur fait alors ouvrir et fermer cette porte, les invitant ensuite à saisir la corde des cloches et à les faire sonner. Après cela, les ordinands sont reconduits devant l'évêque et s'agenouillent devant lui. Debout et mitré, l'évêque se tourne vers les nouveaux portiers et dit :

Mes très chers frères, supplions instamment Dieu le Père tout-puissant de bénir ses serviteurs ici présents, qu'il a daigné choisir pour remplir dans son église l'office de Portier, afin qu'ils soient les très fidèles gardiens de la maison de Dieu et que, soit le jour, soit la nuit, ils aient soin d'appeler le peuple aux heures marquées pour invoquer le nom du Seigneur; par l'assistance de Jésus-Christ Notre Seigneur, qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit. Amen.

L'évêque quitte alors la mitre, et debout il dit, tourné vers l'autel :

Prions.

Et ceux qui l'assistent ajoutent :

V. Fléchissons le genou.

R. Levez-vous.

Et aussitôt l'évêque se tournant vers les portiers, debout et sans mitre, dit :

Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, daignez bénir dans l'office de portier vos serviteurs ici présents ; afin que, gardiens de l'église, ils obéissent à vos ordres et méritent de participer à la récompense que vous destinez à vos élus. Par Notre Seigneur Jésus-Christ qui

vit et règne avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Après cette prière, l'archidiacre avertit les portiers de retourner à leur place.

LE LECTORAT

Pour l'ordination des lecteurs, on prépare le livre des Leçons. L'Archidiacre appelle les ordinands en disant :

Que ceux qui doivent être promus à l'office de lecteur s'approchent.

On fait alors l'appel et chacun répond : Présent. Les ordinands ayant revêtu le surplis et portant un cierge à la main se mettent à genoux devant l'évêque qui leur adresse la monition suivante :

Vous êtes appelés, mes très chers fils, à être lecteurs dans la maison de notre Dieu. Sachez quels devoirs vous aurez à remplir et acquittez-vous en dignement, car le Dieu puissant récompensera votre fidélité par une augmentation de gloire dans la vie future. Le Lecteur doit lire à celui qui prêche, chanter les Leçons, bénir le pain et les fruits nouveaux. Appliquez-vous donc à lire la parole de Dieu, c'est-à-dire les saintes Leçons, d'une manière distincte et claire pour instruire et édifier les fidèles, sans altération de la doctrine, car il faut prendre garde que la vérité des divines Leçons ne soit altérée par votre faute au détriment des auditeurs. Appliquez-vous à graver dans votre coeur et à retracer dans votre conduite les saintes maximes que vos lèvres prononcent: vous instruirez ainsi vos auditeurs par la parole et par l'exemple. Quand donc vous lirez, placez-vous en un lieu élevé de l'église, afin que tous vous entendent et vous voient, et que la position de votre corps soit le signe du haut degré de vertu auquel vous devez être parvenu : de cette façon, à tous ceux qui vous entendront et vous verront vous serez le modèle d'une vie toute céleste: ce que Dieu, nous l'espérons, vous accordera par sa grâce.

Après cette monition, l'évêque prend et présente aux ordinands le livre des leçons qu'ils touchent de la main droite pendant qu'il leur dit ces paroles :

Recevez ce livre et soyez lecteurs de la parole de Dieu. Si vous remplissez fidèlement et utilement votre charge, vous aurez part à la récompense promise aux premiers ministres de l'Évangile.

Après avoir touché le livre, ils restent à genoux, et l'évêque, debout et mitré, se tourne vers les nouveaux portiers et dit :

Mes très chers frères, prions Dieu le Père tout-puissant de répandre avec abondance sa bénédiction sur ses serviteurs ici présents, qu'il a daigné choisir pour être Lecteurs, afin qu'ils lisent distinctement ce qui doit être lu dans l'Église de Dieu et qu'ils le mettent en pratique. Par, Jésus-Christ Notre Seigneur, qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit. Amen.

L'évêque quitte alors la mitre, et debout il dit, tourné vers l'autel :

Prions.

Et ceux qui l'assistent ajoutent :

V. Fléchissons le genou.

R. Levez-vous.

Et aussitôt l'évêque se tournant vers les ordinands, debout et sans mitre, dit :

Dieu saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, daignez bénir dans l'office de lecteurs vos serviteurs ici présents ; afin qu'instruits et formés par

SACREMENT DE L'ORDRE

l'assiduité aux saintes lectures, ils disent ce qu'il faut faire et fassent ce qu'ils disent, se rendant ainsi doublement utiles à l'Église, par cet exemple de piété. Par Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Après cette prière, l'archidiacre avertit les lecteurs de retourner à leur place.

L'EXORCISTAT

Pour l'ordination des exorcistes, on prépare le livre des exorcismes qui peut être remplacé par le pontifical ou le missel. L'Archidiaque appelle les ordinands en disant :

Que ceux qui doivent être promus à l'ordre d'exorciste s'approchent.

On fait alors l'appel et chacun répond : Présent. Les ordinands ayant revêtu le surplis et portant un cierge à la main se mettent à genoux devant l'évêque qui leur adresse la monition suivante :

Mes très chers fils, appelés à devenir exorcistes, vous devez connaître ce que vous allez recevoir. L'exorciste doit chasser les démons, dire aux fidèles qui ne communient pas de se retirer pour laisser s'approcher ceux qui doivent le faire, et préparer l'eau pour le saint ministère. Vous recevrez donc le pouvoir d'imposer les mains aux énergumènes et par cette imposition de vos mains, avec la grâce du Saint-Esprit jointe aux paroles de l'exorcisme, vous chasserez les esprits immondes des corps possédés. Mais, de même que vous chasserez le démon du corps de vos frères, étudiez-vous à rejeter de votre esprit et de votre chair toute souillure et toute iniquité, pour n'être pas vous-mêmes esclaves de celui dont vous délivrerez les autres. Apprenez par votre charge même à commander à vos passions pour que l'ennemi ne trouve rien à revendiquer dans votre conduite. Et alors vous commanderez avec d'autant plus de succès au démon que vous aurez en vous-mêmes déjoué tous les artifices de sa malice. Ce que je prie Dieu de vous accorder par son Saint-Esprit.

SACREMENT DE L'ORDRE

Après cette monition, l'évêque prend et présente aux ordinands le livre des exorcismes (ou bien le pontifical ou le missel) qu'ils touchent de la main droite pendant qu'il leur dit ces paroles :

Recevez ce livre et gravez-en la formule dans votre mémoire et ayez le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes, soit baptisés, soit catéchumènes.

Tandis qu'ils restent à genoux, et l'évêque, debout et mitré, fait cette prière :

Mes très chers frères, supplions Dieu le Père tout-puissant de bé + nir ses serviteurs ici présents dans l'office des exorcistes, afin qu'ils soient dans leurs fonctions comme des souverains à qui rien ne résiste et qu'ils soient tout-puissants pour chasser du corps des possédés les démons avec leur malice sous toutes ses formes. Par Jésus-Christ, son Fils unique, Notre Seigneur, qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit. Amen.

L'évêque quitte alors la mitre, et debout il dit, tourné vers l'autel :
Prions.

Et ceux qui l'assistent ajoutent :

V. Fléchissons le genou.

R. Levez-vous.

Et aussitôt l'évêque se tournant vers les ordinands, debout et sans mitre, dit :

Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, daignez bé+nrir ces serviteurs qui sont à vous dans leur charge d'exorciste, afin que par l'imposition de leurs mains et les paroles des exorcismes, ils aient le pouvoir et la force de réprimer les esprits immondes et qu'ils soient dans votre église les médecins expérimentés favorisés par la grâce des guérisons et la force d'en haut. Par Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Après cette prière, l'archidiacre avertit les exorcistes de retourner à leur place.

L'ACOLYTAT

Pour l'ordination des acolytes, on prépare un chandelier avec un cierge non allumé et une burette vide qui doit recevoir le vin du saint-sacrifice. L'Archidiacre appelle les ordinands en disant :

Que ceux qui doivent être promus à l'office d'acolyte s'approchent.

On fait alors l'appel et chacun répond : Présent. Les ordinands en surplis et tenant un cierge à la main se mettent à genoux devant l'évêque qui leur fait la monition en ces termes :

Au moment de recevoir l'Ordre d'Acolyte, réfléchissez, mes très chers fils, à l'office qui va vous être confié. L'acolyte doit porter le chandelier, entretenir le luminaire de l'église et préparer le vin et l'eau pour la Messe. Etudiez-vous donc à remplir dignement cet office. En effet, vous ne pourriez plaire à Dieu si, portant sa lumière en vos mains, vous accomplissiez des oeuvres de ténèbres et donniez ainsi un funeste exemple. La Vérité dit: Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et qu'ils en rendent gloire à votre Père qui est aux cieux. L'apôtre St Paul dit aussi: « Brillez au milieu d'une nation dépravée et perverse comme des astres dans le firmament, portant en vous-même la parole de vie. Que vos reins soient ceints et tenez des lampes ardentes en vos mains pour être des enfants de lumière. Renoncez aux oeuvres des ténèbres et prenez la lumière pour armure.

Vous étiez ténèbres autrefois, soyez maintenant la lumière dans le Seigneur. Conduisez-vous donc comme des enfants de lumière. Et quelle est donc cette vraie lumière que l'apôtre recommande avec tant d'instance ? Il le dit lui-même en ajoutant : Le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité. Soyez donc, mes enfants, avides de ces vertus, que tout soit dans votre vie bonté, justice et vérité, afin d'illuminer avec vous le prochain et l'Eglise de Dieu. Vous présenterez dignement le vin et l'eau du saint Sacrifice si vous vous offrez vous-mêmes en sacrifice à Dieu par une vie chaste et pleine de bonnes oeuvres. Ce que je prie Dieu de vous accorder dans sa miséricorde.

Cette monition terminée, l'évêque prend et présente à tous les ordinands le chandelier portant le cierge éteint. Ils le touchent l'un après l'autre de la main droite pendant que l'évêque dit :

Recevez le chandelier avec le cierge et sachez que vous avez la charge d'entretenir le luminaire de l'église au nom du Seigneur.

Puis l'évêque reçoit la burette vide qu'il leur fait toucher en disant :

Recevez la burette afin de préparer le vin et l'eau pour le sacrifice du Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, au nom du Seigneur.

Alors l'évêque debout, la mitre en tête, et tourné vers les acolytes qui demeurent à genoux, fait cette prière :

Mes très chers frères, prions humblement Dieu le Père tout-puissant, qu'il daigne bénir dans l'Ordre des acolytes ses serviteurs ici présents; afin que, portant la lumière visible dans leurs mains, ils fassent briller en leurs

mœurs la lumière spirituelle, avec la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit. Amen.

L'évêque quitte alors la mitre, et debout il dit, tourné vers l'autel :

Prions.

Et ceux qui l'assistent ajoutent :

V. Fléchissons le genou.

R. Levez-vous.

Et aussitôt l'évêque se tournant vers les acolytes, debout et sans mitre, dit :

Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui, par votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ et par ses apôtres, avez répandu dans ce monde les rayons de votre lumière, vous qui, pour déchirer l'antique décret de la mort porté contre nous, avez voulu que ce divin Fils fût attaché à sa glorieuse croix et répandit son sang avec de l'eau de son côté pour le salut du genre humain, daignez bénir dans d'acolyte ces serviteurs qui sont à vous, afin qu'ils soient fidèles à entretenir le luminaire de l'église et à présenter à l'autel le vin et l'eau qui doivent servir au sacrifice du sang de Jésus-Christ, votre Fils. Éclairez leurs esprits, Seigneur, enflammez leurs cœurs de votre amour, afin qu'illuminés de vos clartés, ils vous servent fidèlement dans la sainte Église. Par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur, qui vit et règne avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

R. Amen

Prions. Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui avez parlé à Moïse et à Aaron pour leur prescrire d'entretenir des lumières dans le tabernacle, daignez bénir vos serviteurs pour qu'ils remplissent dignement leurs fonctions d'acolyte de la sainte Église. Par Notre Seigneur Jésus-Christ.

R. Amen

Prions. Dieu tout-puissant et éternel, source de la lumière, principe de bonté, vous qui par Jésus-Christ, votre fils, lumière véritable, avez illuminé le monde et l'avez racheté par le mystère de sa passion, daignez bénir vos serviteurs que nous consacrons pour l'office d'acolyte ; nous prions votre clémence d'éclairer leurs esprits de la lumière de votre divine science, et de féconder leurs cœurs de la rosée de votre amour : afin qu'avec votre secours, ils remplissent si bien le ministère confié à leurs mains, qu'ils se rendent dignes d'en recevoir la récompense éternelle. Par Notre Seigneur Jésus-Christ.

R. Amen

Après cette prière, l'archidiacre avertit les acolytes de retourner à leur place.

LE SOUS-DIACONAT

Pour l'ordination des sous-diacres, on prépare un calice vide sur lequel on met une patène, les burettes avec un manuterge, et le livre des épîtres. L'Archidiacre appelle les ordinands en disant :

Que ceux qui doivent être ordonnés sous-diacres s'approchent.

On fait alors l'appel et chacun répond : Présent. Tous ceux qui se présentent pour le sous-diaconat doivent porter les candidats l'amict sur les épaules (et non sur la tête), être revêtus de l'aube et ceints d'un cordon, tenant le manipule à la main gauche, la tunique sur le bras gauche et un cierge à la main droite. Tous les ordinands se placent à une certaine distance de l'évêque qui, assis et la mitre en tête, leur fait la monition en ces termes :

Mes fils bien-aimés, au moment d'être promus à l'Ordre sacré du Sous-diaconat, considérez, et considérez mûrement, quel fardeau vous demandez aujourd'hui. Jusqu'à cette heure vous êtes libres et vous pouvez encore choisir à votre gré une condition dans le monde. Mais cet Ordre une fois reçu, vous ne pourrez plus en briser les engagements et vous serez attachés à jamais au service de Dieu (servir Dieu c'est régner); il vous faudra, avec le secours de la grâce, garder la chasteté et demeurer irrévocablement attachés au service de l'Eglise. Donc, tandis qu'il en est temps encore, songez-y. Et si vous persistez en votre sainte résolution, avancez ici.

Tous font alors un pas en avant et se prosternent par terre sur les tapis qui sont étendus devant eux. Les ministres et toute l'assistance s'agenouillent et l'on entonne les litanies. Durant ces litanies, après avoir prononcé : « Donnez le repos éternel à tous les fidèles défunts, nous vous en supplions, écoutez-nous (Ut omnibus fidelibus defunctis requiem aeternam donare digneris, te rogamus audi nos), l'évêque, sans quitter la mitre, se lève, se tourne vers les ordinands, toujours prosternés, et, tenant la crosse en main, les bénit en disant :

V. Bénissez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

V. Bénissez et sanctifiez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

V. Bénissez, sanctifiez et consacrez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

L'évêque s'agenouille de nouveau en s'appuyant sur le fauteuil et l'on achève les litanies. Les litanies terminées, l'évêque se lève et, la mitre en tête, s'assied sur le fauteuil au milieu de l'autel. Les ordinands se relèvent et s'agenouillent devant le pontife qui leur adresse la monition suivante :

Au moment de recevoir l'ordre du Sous-diaconat, mes bien-aimés fils, réfléchissez attentivement au ministère qui va vous être confié. C'est au sous-diacre à préparer l'eau pour le saint Sacrifice, à assister le diacre, à laver les palles et les corporaux et à présenter au diacre pour la messe le calice et la patène. Les offrandes qui sont apportées à l'autel sont des pains de proposition. Il n'en faut mettre sur l'autel que ce qui est néces-

saire au peuple de peur que les restes ne se corrompent. Les palles qui sont sur l'autel doivent être lavées dans un vase distinct et les corporaux dans un autre. L'eau qui a servi à laver les corporaux ne doit être employée à laver aucun autre linge. On doit la verser dans la piscine du baptistère.

Appliquez-vous donc à remplir ces fonctions visibles avec tout le soin et la vigilance possibles, et à retracer dans votre conduite le sens caché qu'ils renferment. En effet, l'autel de la sainte Eglise, c'est Jésus-Christ lui-même, selon le témoignage de Jean qui, dans son Apocalypse, dit avoir vu un autel d'or devant le trône de Dieu; car en Lui et par Lui les oblations des fidèles sont offertes à Dieu le Père. Les palles et les corporaux de l'autel sont les membres de Jésus-Christ, c'est-à-dire les fidèles dont le Seigneur s'entoure comme d'un manteau de prix ainsi que le dit le psalmiste: Le Seigneur règne, il est revêtu de gloire. Saint Jean dans l'Apocalypse vit aussi le Fils de l'homme ceint d'une ceinture d'or, c'est-à-dire entouré de la multitude des Saints. Si donc il arrive aux fidèles de subir les souillures de la fragilité humaine, c'est à vous qu'il appartient de leur présenter l'eau de la céleste doctrine, afin que purifiés ils redeviennent l'ornement et la parure de l'autel.

Soyez donc tels qu'il convient pour servir dignement au divin sacrifice de l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire au corps du Christ, en vous appuyant sur la vraie foi catholique; car, selon la parole de l'Apôtre, tout ce qui n'est pas conforme à la foi est péché, est schisme, est en dehors de l'unité de l'Eglise. C'est pourquoi si jusqu'à ce jour vous avez apporté peu d'empressement à vous rendre à l'église, vous devez y être assidus. Si jusqu'à présent, vous avez été somnolents, soyez désormais vigilants; si

vous avez été intempérants, soyez sobres; si vous avez été peu retenus, soyez chastes. Que Dieu lui-même vous en accorde la grâce, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles.

L'évêque prend ensuite et donne à toucher à chaque ordinand un calice vide sur lequel est une patène. Chacun touche le calice et la patène de la main droite pendant que l'évêque dit :

Voyez quel ministère l'on vous confie; c'est pourquoi je vous avertis de vous conduire de telle sorte que vous puissiez plaire à Dieu.

L'Archidiacre présente aussi aux sous-diacres les burettes avec de l'eau et du vin et le bassin avec un manuterge qu'ils touchent également de la main droite.

Ensuite, debout et mitré, l'évêque se lève et, la mitre en tête, il dit tourné vers le peuple :

Prions Dieu, notre Seigneur, mes très chers frères, de répandre sa bénédiction et sa grâce sur ses serviteurs ici présents qu'il a daigné appeler à l'office de sous-diacre, afin que fidèles à remplir leur ministère en sa présence ils obtiennent la récompense que Dieu réserve à ses Saints, avec l'aide de Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit. Amen.

L'évêque quitte alors la mitre, et debout il dit, tourné vers l'autel :

Prions.

Et ceux qui l'assistent ajoutent :

V. Fléchissons le genou.

R. Levez-vous.

Sans reprendre la mitre, l'évêque continue :

Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, daignez bénir vos serviteurs que vous avez choisis pour les fonctions du sous-diaconat. Placez-les dans votre auguste sanctuaire pour être les sentinelles intrépides et vigilantes de la céleste milice, et pour qu'ils servent fidèlement à votre saint autel. Que l'Esprit de sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, de science, de piété et de crainte, repose sur eux et les remplisse. Confirmez-les dans leur divin ministère, afin qu'obéissants et dociles dans leurs paroles et dans leurs actes, ils obtiennent votre sainte grâce. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen

Alors l'évêque s'assied, reprend la mitre et met sur la tête de chaque ordinand l'amict qu'ils ont au cou, en disant :

Recevez l'amict qui désigne la retenue que vous devez garder dans vos paroles. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen

Il leur passe ensuite le manipule au bras gauche, en disant :

Recevez le manipule qui symbolise le fruit des bonnes œuvres. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

Il revêt ensuite chaque ordinand de la tunique. S'il n'y en avait qu'une seule pour tous, il la passe à chacun jusqu'aux épaules seulement et la retire après, et ainsi de suite jusqu'au dernier qu'il en revêt entièrement. En leur mettant le vêtement, il dit :

Que le Seigneur vous revête de la tunique de la joie et du vêtement de l'allégresse. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

Ensuite, il prend le livre des épîtres et le donne à toucher aux ordinands. Ils le touchent ensemble de la main droite pendant que l'évêque dit :

Recevez le livre des épîtres et ayez le pouvoir de les lire dans la sainte Église de Dieu pour les vivants et pour les morts. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

Après cette prière, l'archidiaque avertit les sous-diacres de retourner à leur place.

LE DIACONAT

*Pour l'ordination des diacres, on prépare le livre des évangiles.
L'Archidiacre appelle les ordinands en disant :*

Que ceux qui doivent être ordonnés diacres s'approchent.

On fait alors l'appel et chacun répond : Présent. Les ordinands s'avancent et vont s'agenouiller devant le pontife en se formant en demi-cercle. Ils sont revêtus de l'amict, de l'aube, du cordon et du manipule ; ils tiennent l'étole dans la main gauche, un cierge dans la main droite, et la dalmatique sur le bras gauche. L'Archidiacre les présente au pontife en disant :

Révéréndissime Père, notre sainte Mère l'Église catholique demande que vous éleviez ces sous-diacres ici présents à l'ordre du diaconat.

L'évêque lui demande :

Savez-vous s'ils en sont dignes ?

L'archidiacre répond :

Autant que l'humaine fragilité permet de le savoir, je sais et je certifie qu'ils sont dignes d'être élevés à cette haute dignité.

L'évêque ajoute :

J'en rends grâce à Dieu.

Alors il procède à l'ordination. Mais avant, étant assis et revêtu de la mitre, il annonce l'ordination au clergé et au peuple, en disant :

Avec l'aide du Seigneur, notre Dieu, et de Jésus-Christ, notre Sauveur, nous choisissons ces sous-diacres ici présents pour les ordonner diacres. Si l'un de vous a quelque chose à objecter contre eux, au nom de Dieu et pour Dieu, qu'il se présente et qu'il le dise : mais en même temps qu'il n'oublie point sa fragilité.

Après un court instant d'arrêt, le pontife se tourne vers les ordinands et leur fait la monition en ces termes :

Mes fils bien-aimés, au moment d'être promus à l'Ordre Lévitique, réfléchissez mûrement à l'éminente dignité dont vous allez être investis. Car le diacre doit servir à l'autel, baptiser et prêcher. Dans l'ancienne loi, parmi les douze tribus, Dieu choisit celle de Lévi pour être spécialement attachée au soin du tabernacle et accomplir les rites des sacrifices. La dignité dont il l'honora fut si grande que personne d'étranger à cette famille ne pouvait prétendre aux fonctions du culte divin, et si bien que par ce privilège héréditaire, Lévi fut la tribu du Seigneur et en eut le nom. Aujourd'hui mes bien-aimés fils, vous recevez le nom et les fonctions de Lévités, car vous êtes choisis pour la garde du tabernacle du témoignage, c'est-à-dire de l'Eglise de Dieu qui, toujours entourée d'ennemis, leur livre un incessant combat; ce qui fait dire à l'apôtre: Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang mais contre les principautés et les puis-

sances infernales, c'est-à-dire contre les chefs de ce siècle de ténèbres, les esprits mauvais répandus dans l'air.

C'est donc cette Eglise de Dieu qu'il vous faut porter comme le tabernacle et que vous devez défendre par votre vertu, votre prédication toute divine et vos excellents exemples. Lévi signifie ajouté ou élevé; vous, mes fils bien aimés, qui héritez de ce nom, soyez élevés au-dessus des désirs de la chair et des concupiscences terrestres qui font la guerre à l'âme; soyez sans souillure et sans tâche, purs et chastes comme il convient aux ministres de Jésus-Christ et aux dispensateurs des divins mystères. Vous serez dignes par là d'appartenir à la hiérarchie ecclésiastique et d'être l'héritage, l'aimable tribu du Seigneur. Comme vous devenez les coadjuteurs, les coopérateurs du sacrifice du corps et du sang du Sauveur, demeurez étrangers à tout attrait de la chair, suivant ce qu'il est dit dans l'Écriture: Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur. Songez au bienheureux Etienne appelé au diaconat par les apôtres, surtout à cause de son éminente chasteté. Ayez soin de retracer dans votre conduite l'Évangile que vous annoncez, afin qu'on puisse dire de vous: Heureux les pieds qui portent l'Évangile de la paix, l'Évangile du vrai bonheur ! Que vos pieds soient toujours chaussés des exemples des saints, c'est-à-dire attachés à leurs pas, afin de préparer le fruit de votre prédication évangélique. Ce que je prie le Seigneur de vous accorder par sa grâce. Amen.

Les ordinands se prosternent par terre, à l'endroit où ils se tenaient à genoux et l'évêque s'agenouille devant son siège, au milieu de l'autel. On entonne les litanies. Durant ces litanies, après avoir prononcé : « Donnez le repos éternel à tous les fidèles défunts, nous vous en supplions, écoutez-nous (Ut omnibus fidelibus defunctis requiem aeter-

nam donare digneris, te rogamus audi nos), l'évêque, sans quitter la mitre, se lève, se tourne vers les ordinands, toujours prosternés, et, tenant la crosse en main, les bénit en disant :

V. Bénissez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

V. Bénissez et sanctifiez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

V. Bénissez, sanctifiez et consacrez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

L'évêque s'agenouille de nouveau en s'appuyant sur le fauteuil et l'on achève les litanies. Les litanies terminées, les ordinands se lèvent, se mettent à genoux, et l'évêque assis et mitré adresse au clergé et au peuple, d'une voix haute, les paroles suivantes :

Nous formons tous le même vœu, faisons tous la même supplication, afin qu'à la prière de toute l'Église, la bénédiction lévitique resplendisse sur ces élus préparés au diaconat ; que leur vie brille de sainteté ; qu'en eux reluise la grâce qui sanctifie, avec le secours de Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit.

Ensuite, il se lève et sans quitter la mitre, il dit à haute voix tourné vers les ordinands :

Prions Dieu le Père tout-puissant, nos très chers frères, de répandre largement ses bénédictions les plus abondantes sur ces serviteurs ici pré-

sents qu'il a daigné élever au diaconat. Qu'il veuille bien conserver en eux les grâces de la consécration qu'ils viennent de recevoir, et exaucer bénignement nos prières, afin que ce grand acte de notre ministère s'accomplisse avec son bienveillant concours et que ceux-ci, jugés par nous, autant que le comporte notre faiblesse, dignes d'être consacrés au ministère des autels, soient par sa bénédiction sanctifiés et affermis. Par Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec lui dans l'unité du Saint-Esprit.

Ensuite l'évêque quitte la mitre et dit, tenant les mains étendues :

V. Dans tous les siècles des siècles.

R. Amen.

V. Que le Seigneur soit avec vous.

R. Et avec votre esprit.

V. Élevons nos coeurs.

R. Nous les tournons vers le Seigneur.

V. Rendons grâce au Seigneur notre Dieu

R. Cela est digne et juste.

Oui il est digne et juste, équitable et salutaire que nous vous rendions grâces en tout temps et en tout lieu, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui donnez les honneurs, distribuez les ordres et attribuez à chacun son office ; vous qui, immuable en vous-même, renouvelez tout et disposez tout par votre verbe, votre force, votre sagesse, Notre Seigneur Jésus-Christ, votre Fils ; vous dont l'éternelle providence prépare toutes choses et les exécute suivant les temps et les circonstances.

Votre Église, corps mystique de Jésus-Christ, ornée des dons variés de la grâce céleste, se montre, malgré la distinction de ses membres, étroitement unie par une admirable disposition de votre sagesse ; vous avez voulu qu'elle grandît et qu'elle se dilatât pour former votre temple ; vous y avez constitué trois ordres de ministres pour y remplir les fonctions sacrées ; comme vous choisîtes autrefois les fils de Lévi qui, fidèles aux œuvres de votre temple, ont acquis pour toujours l'héritage de l'éternelle bénédiction. De même, Seigneur, regardez avec miséricorde sur vos serviteurs ici présents, que nous vous consacrons humblement pour servir à l'autel dans l'office de diacre. Nous qui sommes, il est vrai, si éloignés de votre divine sagesse et de votre souveraine raison, nous apprécions autant qu'il est nous leurs mérites et nous les jugeons dignes de cet honneur. Mais vous, Seigneur, rien de ce que nous ignorons ne vous échappe, rien de ce qui est caché pour nous ne peut tromper vos regards ; vous connaissez tous les secrets et vous scrutez tous les cœurs. Vous pouvez donc examiner leur vie toujours soumise à votre jugement divin, réparer leurs fautes et leur accorder la grâce de remplir dignement leur ministère.

Alors l'évêque s'arrête et seul (parce que ce ne sont pas des prêtres qu'il ordonne, mais des ministres destinés au service de l'autel), il étend la main droite et la pose sur la tête de chaque ordinand en disant :

Recevez l'Esprit Saint qui donne la force, afin de résister au démon et à ses tentations: au nom du Seigneur.

Ensuite, il reprend la préface, tenant jusqu'à la fin la main droite étendue sur les diacres :

Répandez sur eux votre Esprit-Saint, nous vous en prions, Seigneur ; qu'il les reconforte par les sept dons de la grâce pour le fidèle accomplissement de leur ministère. Qu'en eux abondent toutes les vertus : la modestie dans l'autorité, une pudeur qui ne démente jamais, l'innocence la plus pure et le zèle de la discipline spirituelle. Qu'en leurs mœurs brillent vos préceptes, afin que leur chasteté exemplaire provoque la pieuse imitation du peuple ; que forts du bon témoignage de leur conscience, ils restent fermes et inébranlables dans l'amour de Jésus-Christ et que leur fidélité dans un ordre inférieur les rendent dignes, avec le secours de votre grâce, d'être élevés à une plus haute dignité.

L'évêque récite ce qui suit à demi-voix, mais de manière toutefois à être entendu des assistants :

Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du même Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

R. Amen.

L'évêque s'assied revêtu de la mitre ; chaque ordinand va s'agenouiller devant lui et il leur met sur l'épaule gauche l'étole qu'ils ont à la main en disant :

Recevez cette étole sans tache de la main de Dieu, remplissez votre ministère ; car Dieu a la puissance d'augmenter sa grâce en vous, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles.

R. Amen.

En même temps, il fait sur l'ordinand un signe de croix, et ceux qui l'assistent doivent avoir bien soin de passer l'étole à chacun et de la fixer sur l'épaule droite et sous le bras droit.

Puis il prend la dalmatique et les en revêt. S'il n'y en avait qu'une, il la leur passerait seulement jusqu'aux épaules et la retirerait pour la mettre ensuite aux suivants jusqu'au dernier qu'il en revêtirait entièrement. Si au contraire tous ont une dalmatique, il en revêt chacun en disant :

Que le Seigneur vous revêt de l'habit du salut et du vêtement de la joie, et que la dalmatique de la justice vous enveloppe toujours au nom du Seigneur.

R. Amen.

SACREMENT DE L'ORDRE

Enfin l'évêque prend le livre des évangiles et les ordinands le touchent de la main droite lorsqu'il le leur présente et qu'il dit :

Recevez le pouvoir de lire l'Évangile dans l'Église de Dieu, soit pour les vivants, soit pour les morts, au nom du Seigneur.

R. Amen.

Après cela, l'évêque debout sans mitre, et tourné vers l'autel, dit :

Prions.

Et ceux qui l'assistent ajoutent :

V. Fléchissons le genou.

R. Levez-vous.

Il se tourne vers les ordinands et continue :

Seigneur exaucez nos prières et daignez répandre votre bénédiction sur vos serviteurs ici présents, afin qu'enrichis de vos dons célestes, ils méritent de plaire à votre majesté et offrent aux fidèles l'exemple d'une vie sans tache. Par Notre Seigneur Jésus-Christ.

R. Amen

Prions. Seigneur saint, qui donnez la foi, l'espérance et la grâce, vous qui récompensez le progrès dans la vertu, vous qui avez institué au ciel et sur la terre des ministères angéliques et qui vous servez de tous les éléments pour accomplir votre volonté, daignez répandre les effets de votre amour

sur vos serviteurs ici présents; afin que, d'une docilité parfaite, ils progressent en sainteté au service de vos autels; que votre grâce les purifie davantage afin qu'ils soient dignes de cet Ordre sacré auquel les Apôtres inspirés par l'Esprit Saint élevèrent les sept disciples dont le bienheureux Etienne fut le chef et le modèle; qu'affermis enfin dans toutes les vertus qui conviennent à votre service, ils aient le bonheur de vous plaire. Par Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

R. Amen

Après cette prière, l'archidiacre avertit les diacres de retourner à leur place.

LE PRESBYTÉRAT

Pour l'ordination des prêtres, on doit préparer l'huile des catéchumènes, un calice avec du vin et de l'eau, une patène avec une hostie, des mouillettes de pain, une aiguière pour se laver les mains. L'Archidiacre appelle les ordinands en disant :

Que ceux qui doivent être ordonnés prêtres s'approchent.

On fait alors l'appel et chacun répond : Présent. Les ordinands, vêtus comme les diacres, c'est-à-dire ayant l'amict, l'aube, le cordon, l'étole et le manipule, portant la chasuble sur le bras gauche, un cierge dans la main droite, et ayant des linges pour lier et essuyer les mains, s'approchent de l'évêque et se rangent en demi-cercle devant le pontife. L'Archidiacre les présente à l'évêque en disant :

Révérendissime Père, notre sainte Mère l'Église catholique demande que vous éleviez ces diacres ici présents à l'ordre de la prêtrise.

L'évêque lui demande :

Savez-vous s'ils en sont dignes ?

L'archidiacre répond :

Autant que l'humaine fragilité permet de le savoir, je sais et je certifie qu'ils sont dignes de ces redoutables fonctions.

L'évêque ajoute :

Grâces en soient rendues à Dieu.

Et il annonce en ces termes l'ordination au clergé et au peuple, en disant :

Puisqu'il est vrai, nos très chers frères, que les assurances et les craintes sont communes au nautonier et aux passagers, leurs sentiments doivent être les mêmes, leur cause étant commune. Ce n'est donc pas en vain que les Pères ont établi que les fidèles seraient consultés pour le choix des ministres de l'autel : ce qu'en effet le vulgaire ignore de leur vie et de leurs mœurs, quelques-uns peuvent le savoir. Et n'est-ce pas le gage d'une plus facile obéissance au prêtre que de consentir à son ordination ? Ces diacres, qu'avec la grâce de Dieu, nous allons élever au sacerdoce, ont, à la vérité, une vie qui nous paraît exemplaire, agréable à Dieu et digne à notre avis d'un accroissement d'honneur. Mais l'avis d'un seul, ou d'un petit nombre, peut être erroné et l'affection peut égarer ; mieux vaut l'assentiment de tous. C'est pourquoi ce que vous savez de leurs actes et de leurs mœurs, ce que vous pensez de leurs mérites, dites-le librement, ne donnant pas votre suffrage à l'affection, mais à la vertu. Si donc quelqu'un a quelque chose à dire contre ceux-ci, au nom de Dieu et pour Dieu, qu'il se présente et qu'il le dise : mais en même temps qu'il n'oublie point sa fragilité.

Ensuite le pontife s'arrête quelques instants et, se tournant vers les ordinands, il leur fait la monition en ces termes :

Mes fils bien-aimés, vous allez recevoir la charge sacerdotale. Appliquez-vous à la recevoir dignement et à vous en acquitter comme il convient. C'est au prêtre à offrir l'auguste sacrifice, à bénir, présider, prêcher, baptiser. C'est donc avec une sainte frayeur qu'il faut monter à un degré si haut, vous souvenant que ceux qui y sont appelés doivent se distinguer par une sagesse céleste, des moeurs pures et une longue pratique de la vertu. Quand le Seigneur commande à Moïse de choisir dans Israël pour l'aider, soixante-dix hommes sur lesquels il répandrait les dons du Saint-Esprit, il ajouta: « Choisissez ceux que vous savez être les anciens du peuple. ». Et vous aussi, vous prenez rang parmi ces soixante-dix élus, parmi les anciens du peuple, pourvu que, fidèles aux dons de l'Esprit-Saint, gardiens de la loi divine, vous fassiez preuve de sagesse et de maturité par votre science et vos oeuvres.

C'est encore le même mystère, c'est la même figure qui apparaît dans le Nouveau Testament quand Notre Seigneur choisit soixante-douze disciples et les envoie deux à deux devant lui pour la prédication; il voulait apprendre par la parole et par l'exemple aux ministres de son Eglise qu'ils doivent être parfaits en foi et en oeuvre, c'est-à-dire enracinés dans le double amour de Dieu et du prochain. Appliquez-vous donc à être tels que par la grâce de Dieu, vous deveniez les dignes coopérateurs de Moïse et des apôtres, c'est-à-dire des évêques catholiques qu'ils figuraient. Cette admirable variété d'ordres soutient, décore et régit la sainte Eglise: ce sont d'abord les pontifes et au-dessous d'eux les prêtres, les diacres et

les sous-diacres, tous consacrés à des degrés divers et formant de ces membres distincts, inégaux en dignité, un seul corps qui est le corps du Christ.

C'est pourquoi, mes fils bien-aimés, vous que le suffrage de nos frères appelle à cette consécration pour aider notre ministère gardez, dans vos moeurs l'intégrité d'une chaste et sainte vie. Sachez bien ce que vous faites, imitez ce que vous opérez; en sorte que, célébrant le mystère de la mort du Sauveur, vous arriviez à faire mourir en votre chair les vices et les concupiscences. Que votre doctrine soit pour le peuple de Dieu le remède des âmes; que la bonne odeur de vos vertus réjouisse l'Eglise de Jésus-Christ; que votre parole et votre exemple édifient la maison de Dieu, c'est-à-dire ses enfants, si bien que votre sacerdoce attire non point la condamnation, mais la récompense sur nous pour vous l'avoir conféré, et sur vous pour en avoir reçu la charge redoutable. Ce que je prie Dieu de nous accorder par sa grâce. Amen.

Après cette monition, les ordinands se prosternent par terre et l'évêque s'agenouille devant son siège, au milieu de l'autel. On entonne les litanies. Durant ces litanies, après avoir prononcé : « Donnez le repos éternel à tous les fidèles défunts, nous vous en supplions, écoutez-nous (Ut omnibus fidelibus defunctis requiem aeternam donare digneris, te rogamus audi nos), l'évêque, sans quitter la mitre, se lève, se tourne vers les ordinands, toujours prosternés, et, tenant la crosse en main, les bénit en disant :

V. Bénissez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

V. Bénissez et sanctifiez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

V. Bénissez, sanctifiez et consacrez ces élus.

R. Nous vous en supplions, écoutez-nous.

L'évêque s'agenouille de nouveau en s'appuyant sur le fauteuil et l'on achève les litanies. Les litanies terminées, les ordinands se lèvent, se mettent à genoux, et l'évêque assis et mitré impose ses deux mains sur la tête de chaque ordinand, sans prononcer aucune prière, ni aucune parole. Tous les prêtres qui assistent à l'ordination font, après l'évêque, la même cérémonie. Il conviendrait qu'il y en eût trois ou plus, s'il était possible, qui fussent revêtus des ornements sacerdotaux, ou du moins de l'étole. Après qu'ils ont imposé les mains, l'évêque et les prêtres tiennent la main droite étendue sur les ordinands et l'évêque toujours debout et la mitre en tête, récite cette prière :

Prions, nos très chers frères, Dieu le Père tout-puissant, qu'il répande l'abondance des dons célestes sur ces serviteurs qu'il a choisis pour les élever au sacerdoce et qu'ils remplissent par sa grâce le ministère que sa miséricorde leur confie. Par Notre Seigneur Jésus-Christ.

R. Amen

Après cela, l'évêque dépose la mitre, se tourne vers l'autel et dit :

Prions.

Et ceux qui l'assistent ajoutent :

V. Fléchissons le genou.

R. Levez-vous.

Il se tourne vers les ordinands et continue :

Écoutez-nous, nous vous en prions, Seigneur notre Dieu, et répandez sur vos serviteurs ici présents la bénédiction du Saint-Esprit et la vertu de la grâce sacerdotale ; que ceux que nous présentons devant vous pour être consacrés jouissent à jamais de vos divines largesses. Par Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec lui dans l'unité du Saint-Esprit.

Ensuite l'évêque dit, tenant les mains étendues :

V. Dans tous les siècles des siècles.

R. Amen.

V. Que le Seigneur soit avec vous.

R. Et avec votre esprit.

V. Élevons nos coeurs.

R. Nous les tournons vers le Seigneur.

V. Rendons grâce au Seigneur notre Dieu

R. Cela est digne et juste.

Oui il est digne et juste, équitable et salutaire que nous vous rendions grâces en tout temps et en tout lieu, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui de qui vient tout honneur et qui distribuez toutes les dignités, vous par qui tout s'accroît et s'affermi, vous qui tou-

jours ennoblissez notre humaine nature, en l'honorant, selon les conseils de votre sagesse, à des degrés divers. C'est ainsi que la dignité sacerdotale et l'office lévitique mystérieusement institués ont reçu un nouvel éclat lorsqu'aux pontifes chargés de gouverner le peuple, vous avez associé des hommes d'un ordre inférieur et d'une dignité secondaire pour partager leur sollicitude et leurs travaux. C'est ainsi que dans le désert vous vous plûtes à communiquer à soixante-dix hommes d'une prudence éprouvée l'esprit de Moïse, qui par leur ministère gouverna comme un seul peuple la multitude des Israélites. C'est ainsi encore que vous répandîtes sur Éléazar et Ithamar, fils d'Aaron, l'abondance des grâces données à leur père, afin que le nombre des prêtres suffit au nombre des sacrifices et des fonctions sacrées. Cette même providence, Seigneur, a associé aux apôtres de votre Fils des hommes héritiers de leur science et de leur foi qui ont rempli l'univers de leurs prédications. C'est pourquoi, Seigneur, nous vous supplions d'accorder à notre faiblesse des soutiens semblables ; nous en avons d'autant plus besoin que nous sentons mieux notre fragilité. Père tout-puissant, donnez à vos serviteurs ici présents l'esprit du Sacerdoce ; renouvelez en leurs cœurs l'esprit de sainteté, afin qu'ils soutiennent avec honneur cette dignité que vous leur confiez et qu'ils censurent les mœurs du siècle par l'exemple de leurs vertus. Donnez-leur de devenir de dignes coopérateurs de notre Ordre ; qu'en eux reluisse toute justice, et que le jour où ils rendront un compte exact de leur administration, ils en reçoivent pour récompense l'éternelle béatitude.

Il achève à demi-voix, de façon toutefois à être entendu de ceux qui l'entourent :

Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du même Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

R. Amen.

L'évêque s'assied et reçoit la mitre ; chaque ordinand ayant l'étole à la manière des diacres, il prend la partie qui tombe par derrière, la met sur l'épaule droite et la croise sur la poitrine, en disant :

Recevez le joug du Seigneur ; car son joug est doux et son fardeau léger.

Il les revêt ensuite de la chasuble, qui doit être en deux par derrière et pendre par devant dans toute sa longueur ; en la leur mettant, il dit à chacun :

Recevez l'habit sacerdotal qui désigne la charité ; et souvenez-vous que Dieu peut augmenter en vous cette charité et la perfection de vos œuvres.

R. Grâces soient rendues à Dieu.

Après cela, l'évêque quitte la mitre et debout, tandis que tous les ordinands sont agenouillés, il fait cette prière :

Ô Dieu, auteur de toute sanctification, qui seul donnez la vraie consécration et la bénédiction parfaite, bénissez vous-même vos serviteurs ici présents, que nous élevons à l'éminente dignité de prêtre. Que la gravité de leurs moeurs et la censure qu'imprimera au vice la régularité de leur vie annoncent qu'ils sont des vieillards formés à cette discipline dont saint Paul a tracé les règles à Tite et à Timothée. Que nuit et jour, méditant votre loi, ils croient ce qu'ils disent, enseignent ce qu'ils croient et pratiquent ce qu'ils enseignent. Que la justice, la constance, la miséricorde, la force et toutes les vertus brillent en eux et se manifestent dans leurs exemples et dans leurs paroles. Qu'ils gardent pur et sans tache leur caractère sacerdotal. Qu'ils opèrent, pour le salut de votre peuple et par leur sainte bénédiction, la transsubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de votre divin Fils, et qu'au jour de votre juste et éternel jugement, après être parvenus par une charité inviolable à l'état de l'homme parfait selon la plénitude d'âge du Christ, ils méritent de paraître à votre tribunal avec une conscience pure, une foi véritable et un coeur rempli de l'Esprit-Saint. Par Jésus-Christ Notre Seigneur, qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit.

R. Amen.

Puis, l'évêque dépose la mitre, se tourne vers l'autel, se met à genoux, et entonne le Veni Creator que le chœur continue. Après la première strophe de l'hymne, l'évêque se lève et, revêtu de la mitre s'assied dans le fauteuil. Il quitte les gants, reprend l'anneau pastoral et reçoit

sur ses genoux le grémial. Les ordinands viennent l'un après l'autre s'agenouiller devant le pontife et recevoir l'onction, qui leur est faite avec l'huile des catéchumènes, sur les deux mains. Les ordinands présentent leurs mains jointes en forme de croix et l'évêque, ayant trempé son pouce droit dans l'huile sainte, fait l'onction en commençant du pouce de la main droite jusqu'à l'index de la main droite, et aussitôt après il oint tout l'intérieur de chacune des mains. En faisant l'onction, il dit :

Daignez, Seigneur, consacrer et sanctifier des mains par cette onction et notre bénédiction.

R. Amen.

Il fait alors de la main droite le signe de la croix sur les mains de l'ordinand en disant :

Afin que tout ce qu'elles béniront soit béni, et que tout ce qu'elles consacreront soit consacré et sanctifié au nom de Notre Seigneur Jésus Christ.

Et chaque ordinand répond : Amen.

Alors l'évêque ferme et joint les deux mains consacrées et un des assistants les attache ensemble avec un petit linge blanc, la main droite placée sur la main gauche. Après cela, chaque ordinand retourne à sa place et tient ses mains fermées et liées. Tous ayant reçu l'onction et la consécration, l'évêque s'essuie le pouce avec une mouillette de pain. Prenant ensuite un calice dans lequel il y a de l'eau et du vin, et surmonté de la patène avec une hostie, il leur donne ces objets à toucher. Ils

touchent la coupe du calice avec les doigts, la patène et l'hostie avec l'index de chaque main, pendant que l'évêque dit :

Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le saint Sacrifice et de célébrer la sainte Messe tant pour les vivants que pour les morts, au nom du Seigneur.

R. Amen.

Après cela, l'évêque se lave les mains et les purifie avec des mouillettes de pain, et on jette l'eau qui lui a servi dans la piscine. Il retourne ensuite au trône ou au siège qui lui est préparé par terre, au coin de l'épître, et s'y assied en gardant la mitre. Pendant qu'on chante l'offertoire, ou même avant, ceux qui ont été ordonnés prêtres pourront se purifier les mains avec des mouillettes de pain, les laver soigneusement et les essuyer avec les linges qui ont servi à les lier ; l'eau de cette ablution doit être jetée dans la piscine. L'évêque lit l'offertoire, reprend la mitre, se dirige vers le fauteuil qui est en face de l'autel et s'y assied. Les ordinands viennent devant le pontife, s'agenouillent à ses pieds, lui offrent le cierge allumé qu'ils portent et lui baisent la main. L'évêque, ayant reçu l'offrande, se lave les mains, se lève sans garder la mitre et continue la messe après qu'on a emporté le fauteuil. Les prêtres nouvellement ordonnés se rangent derrière le prélat de chaque côté ; ou à l'endroit le plus commode et s'étant mis à genoux lisent dans leur livre la prière Recevez, Père Saint, et tout le reste de la Messe, conjointement avec l'évêque. L'évêque récite les prières lentement et à voix assez haute pour que les ordinands puissent les réciter toutes avec lui, surtout les pa-

roles de la consécration que les nouveaux prêtres doivent proférer ensemble au moment même ou l'évêque les prononce.

Secrète pour les ordinands qui se dit avec la Secrète de la Messe du jour, sous la même conclusion : Par Jésus-Christ Notre Seigneur, etc.

Nous vous supplions, Seigneur, faites par ces divins mystères que nous vous les offrons avec des dispositions dignes de vous. Par Notre Seigneur Jésus-Christ.

R. Amen.

Lorsque l'évêque a dit l'oraison : Seigneur Jésus-Christ qui avec dit, etc., il baise l'autel. Alors les ordinands s'approchent, baisent l'autel à la droite de l'évêque et en reçoivent la paix qu'il leur donne en disant : Que la paix soit avec vous.

Et chacun répond : Et avec votre esprit.

Après la communion, l'évêque dépose la mitre et debout au coin de l'épître et tourné vers l'autel, il entonne le répons suivant que le chœur continue :

Je ne vous appellerai plus mes serviteurs mais mes amis, parce que vous avez connu tout ce que j'ai fait au milieu de vous. Alleluia. Recevez le Saint-Esprit, l'Esprit consolateur. C'est celui que mon Père vous enverra. Alleluia. Vous serez mes amis si vous faites ce que je vous commande. Recevez le Saint-Esprit, l'Esprit consolateur. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. C'est celui que mon Père vous enverra. Alleluia.

Ayant entonné le Répons, l'évêque se revêt de la mitre et se tourne vers les nouveaux prêtres qui, debout devant l'autel, en face du pontife, font profession de la foi qu'ils doivent enseigner en récitant le Credo.

Puis l'évêque s'assied la mitre en tête sur le fauteuil, au milieu de l'autel. Les nouveaux prêtres viennent s'agenouiller à ses pieds, l'un après l'autre, et le Pontife impose les deux mains sur la tête de chacun en disant :

Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Ensuite, il déploie la chasuble que les sujets portent pliée sur les épaules, et il en revêt chacun à son tour en disant :

Que le Seigneur vous revête de la robe d'innocence.

Chaque ordinand vient aussitôt après se mettre à genoux devant l'évêque ; il met ses mains jointes dans celles du Prélat qui lui dit :

Me promettez-vous, à moi et à mes successeurs, respect et obéissance ?

Et il répond : Je le promets.

Alors l'évêque, tenant toujours les mains du nouveau prêtre dans les siennes, l'embrasse en disant :

Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.

Il répond : Amen.

Toutes ces cérémonies terminées et tous étant retournés à leur place, l'évêque s'assied, et revêtu de la mitre et de la crosse en main, il leur donne l'avis suivant :

Comme il est facile, mes fils bien-aimés, de commettre des fautes dans la célébration des saints Mystères, je vous avertis qu'il faut vous faire instruire par d'autres prêtres expérimentés, sur le cérémonial de toute la messe, de la consécration, de la fraction de l'hostie et de la communion, avant de monter vous-mêmes à l'autel.

Le pontife se lève et, sans quitter la crosse ni la mitre, il bénit les prêtres qui sont à genoux devant lui en disant d'une voix assez haute :

Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, le Père, le Fils et le Saint-Esprit descende sur vous, afin que vous soyez bénis dans l'Ordre sacerdotal et que vous puissiez offrir, pour les péchés et les offenses du peuple, des hosties agréables au Dieu tout-puissant, à qui appartient tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles.

R. Amen.

Ensuite, on ôte le fauteuil et l'évêque, ayant déposé la mitre, se tourne vers l'autel et continue la Messe. On chante la communion et à la postcommunion du jour on ajoute la postcommunion suivante pour les nouveaux prêtres, sous la même conclusion : Vous qui vivez, etc.

Soutenez, Seigneur, par l'action incessante de votre grâce, ceux, que dans votre bonté, vous fortifiez par vos sacrements, afin que nous éprouvions

SACREMENT DE L'ORDRE

les effets de votre rédemption, non seulement en célébrant les saints mystères, mais encore dans toute notre vie : Vous qui vivez, etc.

R. Amen.